

## Description du document :

Ce document est à destination des bureaux candidats aux élections du conseil d'administration de l'AGE (« grand bureau »). Il fait partie du corpus de documents qui règlementent le déroulement des élections et des campagnes. Dans le cadre de leur candidature, chaque groupe d'étudiant peut proposer des nouveautés et les présenter pendant la période de campagnes. Ce document nécessairement complété pour chaque projet. Aucun projet ne pourra être présenté lors de la campagne si ce document n'est pas préalablement rempli et validé par le bureau de l'AGE.

## Elections 2022 :

Pour l'élection 2022, les projets devront être déposés avant le 24/02 au plus tard. Passé ce délai, aucun projet ne sera accepté et ne pourra être présenté aux étudiants lors des phases de campagne.

## Démarche :

Ce document a pour but de questionner chaque projet sur le sens qu'il a pour l'association, les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser et sur sa légitimité par rapport aux différents acteurs.

### Document à compléter

## Présentation du projet :

Personne référente du projet, Candidat concerné.	Garance VIDIL, responsable solidarité du bureau candidat RIVAGE.
Projet n°	4
Libellé du projet	Ajout de cendriers sur le campus
Problématique ou besoin auquel le projet répond.	Des mégots sont jetés par terre, en particulier à proximité de l'aile G et en haut de l'escalier en colimaçon sur le flanc du bâtiment des assos. Il n'y a pas de cendriers à ces endroits qui sont pourtant des zones fumeurs.

Présentation du projet	
Description du projet	<p>Installer davantage de cendriers sur le campus est une nécessité. En effet, depuis trop longtemps, étudiants et salariés jettent des mégots le <u>long de l'aile G</u> par manque de cendriers et poubelles dans ces zones. On note aussi que de nombreux mégots contenus dans des tasses ou par terre ne sont pas ramassés <u>en haut de l'escalier en colimaçon sur le flan du bâtiment des assos, côté P5.</u></p> <p>Il serait donc important, pour suivre la démarche du « campus vert » de mettre en place des cendriers et poubelles dans ces zones clés. Tout comme les cendriers installés devant le Foyer et à côté de l'agora, ces derniers peuvent être des <b>cendriers pédagogiques</b> (système de choix, ex : à gauche Nuit de l'Institut, à droite Ovalies). Des simples cendriers <b>fixés au mur</b> suffisent aussi.</p> <p>Soit au total 3 cendriers : 2 au niveau des entrées de l'aile G et un au niveau de l'entrée du bâtiment des asso en haut de l'escalier latéral.</p>
Public cible	L'ensemble des <b>Etudiants</b> et des <b>Salariés</b> fumeurs habitant et/ou travaillant sur le campus.
Processus Concerné(s)	PO3 : Gérer et animer la vie de campus.
Schéma des parties prenantes <sup>1</sup> .	Bureau RIVAGE, entreprise vendant les cendriers entreprise TchaoMegot, les services généraux de l'école.

<sup>1</sup> On parle ici de dresser une cartographie des acteurs du projets lors de sa mise en place.

## Veille et recherches

Documents et sources utilisées.

Le long de l'aile G, en face des bâtiments.

### Quantité x2

Cendrier sur pied TchaoMegot - 4L (Inox)



#### Caractéristiques :

- Dimensions : 29 cm x 29 cm x 108 cm
- Contenance : 3500 - 4000 mégots
- Tête du cendrier en dôme pour éviter tout contact avec la pluie ou les contaminations avec le milieu extérieur
- Grille filtrante pour mégot
- Tête amovible, avec blocage par serrure à clé
- Bac intérieur en inox avec anse pour transvasement dans le sac de collecte
- Communication incitant le fumeur à jeter son mégot à l'intérieur pour le recycler
- Montage rapide

Au niveau du bâtiment des asso

### Quantité x1

Cendrier Mural TchaoMegot - 1.5L



#### Caractéristiques :

- L.210 mm x h.297mm x e.75 mm
- Contenance : 2000 – 2500 mégots
- Grille filtrante pour mégot
- Manipulation de vidage ultra simplifiée
- Fixations murales incluses et faciles
- Verrouillage par clé
- Poids : 2,5 kg

Kit de recyclage des mégots

	<b>Quantité x2</b> Sur le devis reçu, 4 kits de recyclage sont proposés, étant donné le budget que génère ces 4 sacs nous allons commencer par l'achat de 2 sacs. (Terme évoqué avec l'entreprise qui nous referra un devis le moment souhaité).
Personnes, associations, entreprises contactées.	Clément Neveux (Services Généraux) David Hervé (zones fumeurs) Entreprise TCHAOMEGOT, (recyclage des mégots à Beauvais, déjà contactée par les élèves du mandat UNIVERS), contact : 06 87 10 03 66. Demande de devis réalisée.

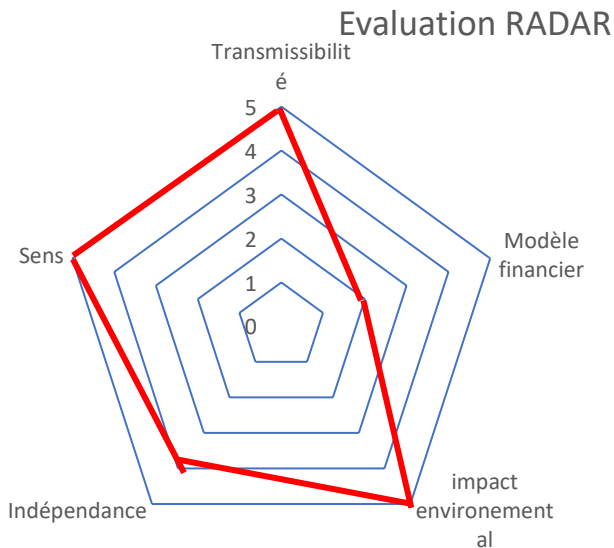
Besoins financiers :	Financement de l'achat des cendriers. Devis reçu, en annexe. <b>TOTAL: 2032€</b>	Ressources financières	Budget AGE, SG
Besoins Humains :	Pose des cendriers par l'entreprise.  Contact, aide à l'installation, accompagnement : 10h AGE (1 membre référent)	Quelles échéances, quelle(s) personnes impliquées	Octobre 2022 Garance Vidil, Abel Besançon (Bureau RIVAGE)
Besoins spatiaux	Pour le cendrier fixé à la structure du bâtiment des assos, aucun besoin spatial au sol. Pour les deux cendriers sur pieds, ils seront déposés sur un espace libre, moins de 0,5 m2 sont nécessaires pour chacun des deux cendriers.	Lieux concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rez-de-chaussée de l'aile G, au niveau des entrées du bâtiment, en face des entrées de l'autre côté de la route, côté forêt.</li> <li>• En haut des escaliers situés sur le flanc du bâtiment des asso.</li> </ul>

Autodiagnostic <sup>2</sup>		
	Positif	Négatif
Externes	<u>Opportunités</u> Intérêt pour l'image de l'école, campus plus propre	<u>Menaces</u> Risque que les fumeurs ne changent pas leurs habitudes et ne respectent pas les zones non-fumeurs.
Internes	<u>Forces</u> Projet facile à mettre en place car déjà opéré lors du mandat AGE d'Univers, possibilité de recontacter les anciens fournisseurs. Intérêt DD.	<u>Faiblesses</u> Coût du projet, notamment surcoût correspondant au sac de ramassage des mégots collectés par l'entreprise. Ramassage des mégots dans les cendriers à réaliser et mégots à collecter dans les sacs. Une fois les sacs pleins, ils seront envoyés à l'entreprise pour qu'elle les recycle (en doudoune, concept de Tchaomégot)
Evaluation globale <sup>2</sup>		

<sup>2</sup> Ces matrices vous servent à prendre du recul sur votre projet. Elles sont une évaluation qualitative, il est conseillé de les réaliser à plusieurs pour éviter d'être trop subjectif.

Etude d'impacts

Impact environnemental<sup>3</sup> | Impact de l'aménagement. Le projet offre cependant une solution au pro-  
ot)



Pour chaque composante, vous mettez une note 5 représentant la meilleure note pour la composante. Exemple : Une note de 5 en transmissibilité est un projet dont la passation est très simple à réaliser, une réunion suffi. Une note de 1 est un cadeau empoisonné.

Instances institutionnelles (DMVE, SG, Direction)

Signature



Autres parties prenantes

Signature



Présidente de SolidariTerre

Commentaires :

<sup>3</sup> La mesure de l'impact via le bilan carbone peut être une composante intéressante pour certains projets, elle n'est cependant pas obligatoire.



# CHARTRE DE CAMPAGNE : FICHE DE PREPARATION DE PROJET

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 8 sur 5

## DEVIS N°D-2022-0255 v2

15/02/2022

Emetteur :

Destinataire :

Société :	Tchaomegot	Société :	<b>Unilasalle</b>
Contact :	Styveens PEIGNIER CHARLES	Contact :	VIDIL Garance
Adresse :	54 RUE DE VILLERS 60370 BERTHECOURT	Adresse :	19 RUE PIERRE WAGUET 60000 BEAUVAIS FRANCE
Tél :	0676627999	Tél mobile	0781729977
		:	0344062525
		Tél fixe :	
Mail :	<a href="mailto:styveens.peignier@tchaomegot.com">styveens.peignier@tchaomegot.com</a>	Mail :	<a href="mailto:garance.vidil@etu.unilasalle.fr">garance.vidil@etu.unilasalle.fr</a>
Internet :	<a href="http://www.TchaoMegot.com">www.TchaoMegot.com</a>		
N° SIRET :	885 228 320 00010		
N° TVA :	FR57 885 228 320		

**Objet :**

Désignation	Quantité	Prix U. HT	Montant HT
<b>Cendrier sensibilisateur TchaoMegot sur pieds - 4L (INOX)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Acier INOX brossé</li><li>- Bac intérieur inox avec anse</li><li>- Fermeture sécurisée par clé anti-vandalisme</li><li>- Possibilité de fixation au sol</li><li>- Stickers communication / sensibilisation</li></ul>	2	365.00 €	730.00 €



<b>Cendrier sensibilisateur mural INOX</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cendrier sensibilisateur mural INOX</li> <li>- Cendrier mural en inox</li> <li>- Grille écrase mégots intérieure</li> <li>- Vidage par basculement</li> <li>- Fermeture sécurisée par clé anti-vandalisme</li> <li>- Fixations murales en 4 points (vis non fournies)</li> <li>- Stickers communication /sensibilisation</li> </ul>	1	250.00 €	250.00 €
<b>Kit de communication &amp; rapport d'impacts - version numérique à dupliquer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Affiches de sensibilisation (environnement et Hommes)</li> <li>- Traçabilité et bénéfices de l'action</li> <li>- Duplicable sur différents formats</li> </ul>	1	0.00 €	0.00 €

<b>Kit de recyclage des mégots TchaoMegot, sac de 25L - Traitement et dépollution écologique incluant :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts de dépollution écologique sans eau ni solvant toxique</li> <li>- Contient environs 18 000 mégots</li> <li>- Soit 1.5 centimes par mégot de cigarette</li> <li>- Prélèvement du contenant sur site par transporteur spécialisé</li> </ul> <b>Offert dans l'abonnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contenant : sac hermétique et pictogrammes adaptés pour les déchets</li> <li>- Le kit de communication</li> <li>- Le rapport d'impacts</li> </ul>	4	280.00 €	1 120.00 €
<b>Frais de port</b> Forfait emballage et frais de port - point France Métropolitaine	1	60.00 €	60.00 €

CONDITIONS DE REGLEMENT		
Montant dû €	Mode	Échéance
2 592.00	Enc. Virement	50% à la commande 50% à la facture
A réception de facture		



# CHARTRE DE CAMPAGNE : FICHE DE PREPARATION DE PROJET

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 10 sur 5

Relevé d'identité bancaire / BNP Paribas  
**IBAN : FR76 3000 4001 0800 0105 3718 940**  
Code BIC : BNPAFRPPXXX  
Code banque : 30004  
Nos CGV sont disponibles sur [www.TchaoMegot.com](http://www.TchaoMegot.com)

Date de fin de validité du devis : 15/04/2022

Total BRUT H.T.	2 160.00 €
TVA 20.0 %	432.00 €
Total TTC	2 592.00 €
Acomptes	0.00 €
<b>NET A PAYER : 2 592.00 €</b>	

TVA acquittée sur les encaissements

Acceptation Devis :  
Numéro de commande :

Date : .../.../...

Signature : précédé de la mention manuscrite "bon pour accord"



# CHARTRE DE CAMPAGNE : FICHE DE PREPARATION DE PROJET

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 11 sur 5

## ARTICLE1: CONDITIONS GENERALES

Sauf convention spéciale, constatée par écrit, l'envoi de la commande par le client implique son adhésion, sans réserve, aux présentes conditions de vente (CGV), à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, site internet du vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Ces commandes des solutions TchaoMegot Collecte SAS n'octroient en aucun cas le droit d'une communication sur un partenariat entre le vendeur et l'acheteur.

TchaoMegot est une marque déposée et l'utilisation du droit de la marque est l'entière propriété de la société TchaoMegot Collecte SAS et toute communication doit être approuvée par écrit par celle-ci. De plus, le client s'engage expressément, dans le cadre de commande de solution de collecte ou de recyclage, à renvoyer l'intégralité des mégots collectés à TchaoMegot Collecte SAS pour traitement. Encas d'arrêt de recyclage par le client, les autocollants devront impérativement être enlevés afin de ne pas tromper le consommateur sur le devenir des déchets.

Les présentes conditions prennent lieu et place de toutes les conditions

antérieures.

## ARTICLE2: RECYCLAGE

TCHAOMEGOT COLLECTE SAS s'engage à recycler les mégots par l'intermédiaire de son procédé de dépollution à hauteur de ses capacités. En cas de surplus TCHAOMEGOT COLLECTE SAS s'engage à traiter autrement les mégots de la manière la plus écologique possible.

## ARTICLE3: OFFRE – COMMANDE

TCHAOMEGOT COLLECTE SAS se réserve le droit de modifier unilatéralement le matériel ayant fait l'objet d'une commande dès lors que ces modifications sont liées à l'évolution technique ou réglementaire des produits proposés par les fournisseurs notamment en ce qui concerne toutes modifications de dispositions, de formes, de dimensions ou de matières de ses matériels.

Sauf indication contraire, les termes de l'offre sont valables un mois.

## ARTICLE4: ÉTUDES ET PROJETS – CONFIDENTIALITÉ

Sauf s'ils font l'objet d'un contrat de vente, les études et documents de toute nature remis ou envoyés par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS restent toujours son entière propriété et doivent lui être rendus sur sa demande. En tout état de cause, ils ne peuvent être communiqués, reproduits, copiés ni exécutés sans autorisation écrite.

Ils ne constituent en aucun cas un document contractuel.

## ARTICLE5: ACCEPTATION

L'acceptation se réalise par l'envoi par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS de l'accusé de réception de la commande.

Toute commande est réputée acceptée par les parties 72 heures après l'envoi de notre accusé de réception de la commande. Toute commande acceptée engage définitivement le client notamment dans les présentes conditions.

## ARTICLE6: PRIXES MARCHANDISES

Les produits sont fournis au prix en vigueur au moment de la passation de la commande. Ils s'entendent nets, hors taxes, sans emballage, départ des entrepôts du vendeur.

Les prix fixés par devis sont valables 30 jours.

Encas de commande induisant un délai de livraison supérieur à 1 mois, les prix fixés à la commande sont indicatifs et seront définitivement arrêtés lors de la livraison.

## ARTICLE7: PAIEMENT

1. : Nos marchandises sont payables sans escompte au domicile du vendeur.

La livraison des marchandises au sens de l'article 9-1 des présentes constitue le fait générateur de l'établissement de la facture. La facture est établie le jour de la livraison, et son montant est exigible à cette date.

La totalité de la TVA sera exigible à la livraison.

2. : En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit préalable du vendeur.

3. : Exigence de garanties financières : Toute détérioration des références financières de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant, avant l'exécution de commandes reçues.

4. : Sauf convention expresse, les factures sont payables :

Pour les factures d'un montant inférieur à 500 euros HT: à la commande par virement.

Pour les commandes supérieures à 500 euros HT: Soit totalité à la commande par virement ou chèque Soit:



# CHARTRE DE CAMPAGNE : FICHE DE PREPARATION DE PROJET

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 12 sur 5

50% à la commande par chèque ou virement 50% à la livraison au comptant et totalité des taxes

## ARTICLE 8: RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L'acceptation des livraisons ou des documents afférents à cette livraison vaut acceptation de la présente clause.

1. : Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires en vertu de la loi 80.335 du 12 05 1980, le paiement s'entendant de l'encaissement effectif des sommes dues. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Le client est gardien des marchandises vendues sous réserve de propriété et en supporte les risques dès la livraison. Il devra donc les stocker séparément afin de les identifier au bénéfice de TCHAO MEGOT COLLECTE SAS en cas de revendication, les assurer et répondre de toutes responsabilités à la livraison.

2. : Le client est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées. Aucune notification n'est octroyée sur une communication de la marque TchaoMegot sans un accord formel écrit. Il s'engage à informer sa propre clientèle que les marchandises revendues sont l'objet d'une clause de réserve de propriété au bénéfice de TCHAO MEGOT COLLECTE SAS. En cas d'incident de paiement, cette autorisation est automatiquement caduque.

Dans le cas où le paiement n'interviendrait pas dans le délai prévu, la Société TCHAO MEGOT COLLECTE SAS se réserve le droit de reprendre les produits livrés aux frais du client.

En cas de saisie-arrêt, ou de toute autre intervention d'un tiers sur les marchandises, l'acheteur devra impérativement en informer le vendeur

sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits.

3. : Dans l'hypothèse où les marchandises auraient été revendues, le client subroge TCHAO MEGOT COLLECTE SAS, dans tous ses droits envers le sous acquéreur. Le Client communiquera, pour ce faire, à la première demande, les noms et adresses des tiers auxquels il a revendu les marchandises.
4. : Dans le cas d'arrêt de l'abonnement de recyclage, toute communication liée au projet devra être stoppée par le client afin de ne pas tromper le consommateur.

## ARTICLE 9: RETARD – CLAUSE PENALE

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accepté par TCHAO MEGOT COLLECTE SAS, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées sur la base du taux de refinancement de la BCE majoré de 7 points.

Le retard de paiement d'une facture autorise le vendeur, tous ses droits et actions réservés, à suspendre ou annuler toute livraison, quelles que soient les conditions de la commande qui en fait l'objet, jusqu'à parfait paiement.

Le défaut de paiement à l'une quelconque des échéances entraînera l'exigibilité immédiate de l'ensemble des échéances même non encore échues.

## ARTICLE 10: LIVRAISON

10-1 : La livraison est la mise à la disposition dans les entrepôts de TCHAO MEGOT COLLECTE SAS des marchandises commandées.

1. : DÉLAI : les délais de livraison indiqués dans les devis et contrats commenceront à courir à partir du moment où la commande a été définie techniquement, où tous les renseignements dus par le client ont été communiqués, et qu'il a été réceptionné, le cas échéant, le versement du premier acompte prévu à la passation de la commande. En cas de manquement d'un des éléments le vendeur est déchargé de plein droit de tout engagement ou responsabilité relatifs aux délais de mise à disposition.

L'acheteur a l'obligation de retirer la marchandise livrée dans les délais fixés dans l'accusé de réception de commande. Des droits de stockage seront facturés si la marchandise n'a pas été retirée dans les 8 jours à raison de 0,5% par semaine du prix HT des marchandises. Le stockage et la manipulation des marchandises mises à disposition se feront aux frais et risques du client.

La date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif et tout retard ne pourra justifier ni demande d'indemnité, ni annulation de commande.

2. : LIEU : L'entrepôt du vendeur est le lieu de livraison. L'acheteur est tenu de retirer directement ou par l'intermédiaire de l'un de ses préposés dans les entrepôts la marchandise objet de la commande.
3. : TRANSFERT DU RISQUE : Le transfert des risques sur les produits a lieu dès la livraison (art. 10-1).

10-5 : EMBALLAGE : Les emballages sont dus par l'acheteur. L'emballage est préparé par TCHAO MEGOT COLLECTE SAS qui agit au mieux des intérêts de l'acheteur. Les emballages ne constituent qu'une simple protection mécanique contre les chocs accidentels.

## ARTICLE 11: TRANSPORT

1. FRAIS : Les frais de transport, les frais d'emballage et tous frais annexes notamment de chargement et de déchargement sont supportés intégralement par l'acheteur sauf dispositions contraire.
2. RISQUES : Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls de l'acheteur qui souscritra en conséquence les assurances nécessaires. Il lui appartient de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, les réserves et recours contre les transporteurs dans les 24 heures de la réception de la marchandise (réserves sur le bordereau de transport et lettre recommandée avec AR dans les 48 heures).

## ARTICLE 12: RÉCEPTION DÉFINITIVE – CONFORMITÉ

La réception définitive sera considérée comme effective 8 jours après la date de livraison au sens de l'article 9-1.



# CHARTRE DE CAMPAGNE : FICHE DE PREPARATION DE PROJET

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 13 sur 5

Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, doivent être formulées par écrit dans les 8 jours de livraison.

Passé ce délai, aucune réclamation pour non-conformité ne sera acceptée par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS.

Tout retour de produits non conformes à la commande devra faire l'objet d'un accord préalable exprès de TCHAOMEGOT COLLECTE SAS. Les produits retournés doivent être en parfait état et sous leur emballage d'origine. Le retour accepté de produits reconnus non-conformes par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS donnera lieu au remplacement gratuit du produit aux frais de TCHAOMEGOT COLLECTE SAS, hors frais d'expédition et de main d'œuvre et à l'exclusion de toute indemnité ou de dommages-intérêts.

#### ARTICLE 13: GARANTIE

Les produits vendus par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS sont garantis 3 mois à compter de la date de livraison hors produits consommables et dans des conditions normales d'utilisation.

TCHAOMEGOT COLLECTE SAS ne peut garantir la durée de vie et l'efficacité des équipements au regard de l'environnement dans lequel il est installé.

Au titre de cette garantie, et après expertise par ses services techniques, TCHAOMEGOT COLLECTE SAS se limite à remplacer les produits défectueux. Cette garantie ne couvre pas les frais de main d'œuvre ou ceux résultant des opérations de démontage, remontage ou autres prestations. Elle est exclusive de tous dommages-intérêts matériels ou immatériels.

La garantie n'est pas applicable dans les cas de détérioration qui ne sont pas directement imputables à l'utilisation normale du produit ou lorsqu'il y a eu l'intervention d'un tiers.

#### ARTICLE 14: COMMUNICATION & DROIT À L'IMAGE

TchaoMegot souhaite encadrer la communication autour de son projet afin de maîtriser les informations qui seront diffusées.

Chaque communication ou publication devra être approuvée, préalablement et par écrit, par l'autre partie en particulier concernant TchaoMegot Collecte SAS afin de ne pas mettre en péril le développement de la phase R&D de la Start-up et en particulier une protection au titre des brevets, des dessins ou modèles ou des marques.

De la même façon, le client s'interdit de communiquer sur une quelconque date de mise en œuvre du procédé de recyclage des

mégots de cigarettes par TchaoMegot collecte SAS ainsi que sur le fait que les mégots collectés seraient recyclés en fibres isolantes, tant que la phase d'industrialisation n'apas été finalisée.

#### ARTICLE 15: RESPONSABILITÉ

La responsabilité de TCHAOMEGOT COLLECTE SAS ne saurait en aucun cas être recherchée en cas de mise en œuvre de ses produits par un tiers. De plus, il est impératif que le client prenne toutes les dispositions afin de garantir la bonne implémentation et stockage en toute sécurité des solutions proposées par TchaoMegot Collecte SAS, en particulier au regard du risque incendie. L'utilisation des solutions sont restreintes sous l'entière responsabilité du client.

De convention expresse entre les parties, la responsabilité du vendeur résultant d'un vice de fonctionnement de la marchandise est limitée aux dispositions de l'article précédent, en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels.

La responsabilité de TCHAOMEGOT COLLECTE SAS ne saurait être engagée en raison d'un risque de développement, de l'ordre de la loi ainsi qu'en cas de survenance d'un cas de force majeure. Par cas de force majeure il faut comprendre notamment: inondation, tremblement de terre, tempêtes, acte de guerre, terrorisme, catastrophes naturelles et de façon générale, tout évènement fortuit, imprévisible et irrésistible.

TCHAOMEGOT COLLECTE SAS n'est tenue que par une obligation de moyens quant au recyclage des mégots, le procédé étant toujours en cours de développement.

#### ARTICLE 16: ANNULATION

Toute demande d'annulation de commande devra être expressément acceptée par TCHAOMEGOT COLLECTE SAS et entraînera automatiquement le paiement d'une pénalité qui variera entre 30% et 100% de la commande à la discrétion de TCHAOMEGOT COLLECTE SAS selon le délai dans lequel cette annulation est sollicitée.

Aucune annulation ne sera accordée pour une commande de produits spéciaux.

#### ARTICLE 17: CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Encas d'inexécution de tout ou partie des obligations par le client, le présent contrat sera résolu de plein droit au profit de l'autre partie sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés au client. La résolution prendra effet 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

#### ARTICLE 18: COMPÉTENCE & CONTESTATION

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Beauvais, faisant application du droit Français sera seul compétent, quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté et même encas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

La version française des présentes conditions a seule valeur contractuelle.



**CHARTRE DE CAMPAGNE :  
FICHE DE PREPARATION DE  
PROJET**

N° : PP1  
Version : 0.1 2021  
Page 14 sur 5

DOCUMENT A COMPLETER